

## Direction Régionale des finances publiques de la Guyane

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

Cayenne, le vendredi 10 octobre 2014

La grève de la compagnie Air France a perturbé de manière importante la distribution du courrier dans le département de la Guyane.

Depuis quelques semaines, les Services Impôts des Particuliers et la Trésorerie sont sollicités soit lors de déplacements à l'accueil soit par téléphone par des usagers qui s'inquiètent de ne pas avoir reçu leur avis de taxe foncière pour 2014.

Des consignes ont été données aux services pour délivrer ces avis à partir des applications.

Par ailleurs, les usagers sont invités à se rendre sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) sur lequel après identification ils pourront visualiser leurs avis et payer en ligne.

Le paiement en ligne est possible jusqu'au 20 octobre sans pénalités avec un prélèvement différé de 5 jours.

<http://www.impots.gouv.fr>

### Contacts :

SIP de Cayenne : 0594 28 99 74

SIP de Saint-Laurent du Maroni : 0594 34 09 22